

Amandine Beyer et Gli Incogniti

Vendredi 30 janvier
Espace Jean-Vilar



©OscarVazquez5



Quatuor Rincontro
Dimanche
11 janvier
Espace Jean-Vilar



Dimanche
11 janvier
Départementaux
de Cross
à la Pailleterie



Petite Enfance :
Comment
accueillir
au mieux
les enfants
allaités

03 L'INFO DU MOMENT



04 INFOS SERVICES - AGENDA



05 VIE ASSOCIATIVE ET MUNICIPALE

08 AÎNÉS

- Le 3^e âge finit l'année en beauté



09 CULTURE

- Les Écoles municipales d'Art et de Musique
- Concerts du Quatuor Rincontro,
de Jean-Charles Ablitzer et d'Amandine Beyer avec Gli Incogniti



12 RÉTROSPECTIVE

- L'année 2014 en images



14 PRÉVENTION

- Froid et cambriolages : les recommandations



15 ENFANCE

- La journée Unicef
- L'accueil de loisirs



16 JEUNESSE

- La Maison des jeunes



18 PETITE-ENFANCE

- Les tout petits choyés

19 SPORTS

- Les prochains rendez-vous de l'athlétisme
- La pratique du karaté dès 5 ans
- L'Échiquier du Gâtinais



21 TRIBUNE LIBRE

22 DÉTENTE

- Les animations à la médiathèque
- Un livre, un titre
- DVD adultes



Amilly-Espaces est le magazine bimestriel de la ville d'Amilly (Loiret)

Directeur de la publication : Gérard Dupaty - Responsable de la rédaction : Marie-Laure Carnezat

Réalisation : service Communication de la Ville - communication@amilly45.fr - Tél. 02 38 28 76 25 - Site internet officiel de la Ville : <http://www.amilly.com>

Crédits Photos : DR

Photos de couverture : Amandine Beyer

Pour toutes vos suggestions, merci d'adresser un mail à communication@amilly45.fr à l'attention du responsable de service : Nicolas Tagot

Imprimé en France sur papier recyclé et certifié FSC. Imprimerie Leloup



NOTE DE LA RÉDACTION

Les élections départementales se dérouleront en mars prochain. Afin de respecter les règles édictées par le Code Électoral, l'éditorial du Maire sera suspendu jusqu'au prochain renouvellement des conseillers départementaux.

L'INFO DU MOMENT



L'AMILLOISE LAURE BEAUCHET VICE-CHAMPIONNE DU MONDE DE JUJITSU DE COMBAT

Dans un stade Pierre-de-Coubertin chauffé par 2000 supporters, dont de nombreux Amillois, Laure Beauchet a montré l'étendue de son talent, samedi 29 novembre dernier, lors des championnats du Monde de jujitsu organisés à Paris.

Pendant les éliminatoires de la catégorie des moins de 55 kg, elle a agi tel un rouleau compresseur. À son tableau de chasse, la Russe Elena Skoblova au premier tour, puis, en quart de finale, la Grecque Eleni Zervoudaki. En demi-finale, l'Amilloise a affronté la Polonaise Martyna Bieronka, championne d'Europe 2014 et numéro 1 mondiale. Elle l'a éliminée en moins de 90 secondes.

Au terme d'une finale disputée, la victoire est finalement revenue à l'Italienne Jessica Scricciolo. Laure Beauchet est donc repartie avec l'argent. Grâce à cette performance, l'athlète, âgée de 25 ans, vient de faire son entrée parmi les grands de sa catégorie et se hisse à la 3^e place du classement mondial.

Prochaines étapes, les championnats de France en avril, le tournoi de Paris en mai et les championnats d'Europe en juin. Objectif suprême, la médaille d'or, au championnat du Monde, en novembre, en Tunisie.

INFOS SERVICES

Mairie d'Amilly : 3, rue de la Mairie
BP 909 – 45200 Amilly.

Tél. : 02 38 28 76 00

Clic M. le Maire :

mairie.amilly@amilly45.fr

Rencontrer M. le Maire :

sur rendez-vous les mercredis, jeudis et samedis au 02 38 28 76 00

Accueil pièces d'identité : 02 38 28 76 00

Réservation de salles : 02 38 28 76 14

Service Affaires Générales - Associations - Élections :
02 38 28 76 12

Service État-Civil : 02 38 28 76 16 / 20

Services Techniques : 02 38 93 85 14

Secrétariat des élus : 02 38 28 76 00

Police Municipale : 02 38 98 27 26

Objets trouvés : 02 38 98 27 26

Centre Communal d'Action Sociale : 02 38 28 76 60

Espace Familial d'Écoute et d'Échanges :
02 38 28 76 09

Service Aménagement du Territoire : 02 38 28 76 40

Service Sports : 02 38 28 76 88

Service Jeunesse : 02 38 28 76 63

Piscine : 02 38 85 47 56

Médiathèque : 02 38 90 09 55

Service Scolaire : 02 38 28 76 66

Service Culturel : 02 38 28 76 68

Galerie d'Art L'AGART : 02 38 85 79 09

Musée des Arts et Traditions : 02 38 98 00 87

Service du 3^e Âge : 02 38 28 76 56

Service Enfance : 02 38 28 76 71

Petite-Enfance : 02 38 28 76 78

École de musique : 02 38 85 03 34

Accueil de loisirs à La Pailletterie : 02 38 93 90 51

Cimetière intercommunal et crématorium :

02 38 89 28 57

Groupes scolaires et écoles

Clos-Vinot élémentaire : 02 38 98 30 75

Clos-Vinot maternelle : 02 38 28 76 85

Garderie Clos-Vinot : 02 38 98 61 31

Goths élémentaire : 02 38 85 39 78

Goths maternelle : 02 38 85 52 86

Garderie Goths : 02 38 85 52 85

Saint-Firmin élémentaire : 02 38 85 12 44

Saint-Firmin maternelle : 02 38 85 74 85

Garderie Saint-Firmin : 02 38 98 06 11

Viroy élémentaire : 02 38 85 36 54

Viroy maternelle : 02 38 85 89 87

Garderie Viroy maternelle : 02 38 85 89 86

Garderie Viroy élémentaire : 02 38 85 98 96

RASED : 02 38 98 70 46

E.R.E.A. Simone Veil : 02 38 28 38 48

Collège Robert Schuman : 02 38 28 11 53

Lycée du Chesnoy : 02 38 89 80 00

Urgences :

Pompiers : 18 / 02 38 90 07 37

SAMU : 15

Police secours : 17 / 02 38 28 38 28

Gendarmerie : 02 38 07 15 80

Propreté :

SMIRTOM : 02 38 87 37 38

Déchetterie : 02 38 87 37 38

L'AGENDA

JANVIER			
Les vendredis de l'orgue	9 - 16 - 23 - 30	18h00	Égl. Saint-Martin
Animations à la médiathèque			
<i>Les vendredis ciné</i>	vendredi 9	20h00	Médiathèque
<i>Ciné'mômes</i>	samedi 10	17h00	
Les départementaux de cross	dimanche 11	dès 10h15	La Pailletterie
Concert Quatuor Rincontro	dimanche 11	18h00	Espace J.-Vilar
Loto de l'Association du Gros-Moulin	dimanche 18	dès 12h30	Espace Jean-Vilar
Soirée musicale de l'École de Musique	jeudi 22	20h00	Église Saint-Martin
Atelier modèle vivant (adultes) de l'École d'Art	samedi 24 samedi 31	de 14h00 à 18h00	Petit Chesnoy La Pailletterie
Repas dansant des Anciens combattants	dimanche 25	dès 11h45	Espace J.-Vilar
Atelier d'après modèle (enfants) de l'École d'Art	dimanche 25	de 14h00 à 17h00	Petit Chesnoy La Pailletterie
Concert de l'orchestre symphonique de l'École de Musique	mardi 27	20h30	Église Saint-Martin
Concert Amandine Beyer et Gli Incogniti	vendredi 30	20h45	Espace Jean-Vilar
Compétition de Bigshot	samedi 31	dès 13h00	Dojo

FÉVRIER			
Réunion du Conseil Municipal	mercredi 4	20h00	Maison Saint-Loup
Les vendredis de l'orgue	6 - 13 - 20	18h00	Egl. Saint-Martin
Conférence "Accueillir un enfant allaité"	samedi 7	de 9h30 à 12h00	Salle des Terres-Blanches
Soirée théâtre <i>au profit de "Vaincre la mucoviscidose"</i>	samedi 7	20h30	E. Jean-Vilar
Championnat départemental J3 Karaté	dimanche 8	dès 9h00	Dojo
Animations à la médiathèque			
<i>Les vendredis ciné</i>	vendredi 13	20h00	Médiathèque
<i>Ciné'mômes</i>	samedi 14	17h00	
Concert de Jean-Charles Ablitzer	dimanche 15	18h00	Égl. Saint-Martin
Exposition des travaux de l'École d'Art <i>réalisés par les élèves adolescents et adultes</i>	du mercredi 18 février au dimanche 8 mars	en semaine de 17h00 à 19h00 les week-ends de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00	Maison Saint-Loup
Soirée musicale de l'École de Musique	jeudi 19	20h00	Église Saint-Martin
Banquet des aînés	dimanche 22	12h00	E. Jean-Vilar
Visite de la galerie L'AGART <i>par les ados de la Maison des jeunes</i>	mercredi 25	20h00	Galerie L'AGART
Animation à la médiathèque <i>Les Toutes petites oreilles</i>	jeudi 26	10h30	Médiathèque
Exposition à la galerie L'AGART <i>- "Tal Coat en regard(s)2"</i> <i>- Projection documentaire</i>	jusqu'au samedi 28 samedi 28	du jeudi au samedi de 14h00 à 19h00 18h00	Galerie L'AGART Médiathèque

À VENIR

Les activités des Anciens combattants

L'Espace Jean-Vilar accueillera l'assemblée générale de la section de l'agglomération montargoise des Anciens Combattants, Prisonniers de Guerre, Combattants Algérie-Tunisie-Maroc et Service du Travail Obligatoire, **samedi 17 janvier, dès 8 h 45**. À l'issue de la réunion, les participants dégusteront la galette des Rois.

Le **dimanche** suivant, **25 janvier**, c'est à un repas dansant, animé par l'orchestre Bruno Dubois, que sont conviés les anciens combattants (montant : 30 euros). Les participants sont priés de venir dès 11 h 45. Ils se régaleront d'un couscous royal et d'une soupe champenoise en guise d'apéritif.

Pour s'inscrire, se rendre au local de la permanence, au 4, rue de Crowborough, à Montargis samedi 10 janvier, de 9 heures à 11 heures ou le 17 janvier, lors de l'assemblée générale. Sur le coupon de réservation, il est indispensable d'indiquer le nom et le prénom de chaque convive. Date limite d'inscription : 19 janvier.

Du théâtre au profit de Vaincre la mucoviscidose

Le Collectif Virade du canton de Château-Renard organise, chaque année, avec le soutien de la Ville d'Amilly, une soirée théâtre au profit de l'association *Vaincre la mucoviscidose*. La troupe orléanaise *La Coïncidence* présentera la pièce "Théâtre sans animaux". Cette comédie de Jean-Michel Ribes montre que dans la vie, rien n'est prévisible...

Pour y assister, rendez-vous **samedi 7 février, à 20 h 30**, à l'Espace Jean-Vilar.

L'intégralité des fonds servira à la recherche médicale et à l'amélioration des soins pour tous les malades.

Tarifs : normal (à partir de 16 ans) : 12€ ; réduit (étudiant, chômeur, RMiste, handicapé), 8€. Gratuit pour les moins de 6 ans, les personnes atteintes de mucoviscidose ou d'une maladie grave et invalidante.

Pour réserver, envoyer un règlement au libellé "Vaincre la mucoviscidose" chez Hélène Domain, au 878, route de Montargis, 45220 Château-Renard ou
Tél : 02 38 95 37 98 ou le 06 75 03 23 48.

Un loto qui annonce la journée du Gros-Moulin

Le loto de l'Association du Gros-Moulin se déroulera le **dimanche 18 janvier**, à l'Espace Jean-Vilar. D'année en année, son succès ne se dément pas. Joël Vandecandelaere, nouveau président de l'association, explique que ce rendez-vous annonce la journée du Gros-Moulin, qui attire tous les ans des milliers de visiteurs. La 32^e édition aura lieu le **dimanche 8 mars**.

Ce premier vide-greniers de l'année constitue une date importante, notée dans les agendas de tous les chineurs de la région.

Cette année encore, une soixantaine de commerçants et environ trois cents brocanteurs sont attendus.



Infos pratiques :

Loto : ouverture des portes à 12 h 30, début des jeux à 14 heures.
4 € le carton - 16 € les 5 cartons

Journée du Gros-Moulin : réservation brocante (300 emplacements) :
Marie-Claude Gilles Tél : 06 80 31 48 96.

Réservation commerçants : Joël Vandecandelaere Tél : 06 81 88 10 54.

À NOTER

Une soirée théâtre pour la bonne cause

Vendredi 13 mars, c'est par une représentation au profit des Restos du cœur que le festival de rire initié par la troupe "Coup de théâtre" s'achèvera. À l'Espace Jean-Vilar, prêté gracieusement par la municipalité d'Amilly pour l'occasion, les onze comédiens joueront la pièce "À la bière fraîche", de l'auteur comique Michel Le Dall. Depuis la fin de l'été, ils répètent plusieurs fois par semaine à Saint-Germain-des-Prés. L'histoire de cette pièce ? Des fiançailles et une première rencontre avec une belle-mère. Simple et compliqué à la fois !



Les bénéfices de cette soirée sont destinés aux Restos du cœur. L'association compte, dans le Loiret, treize centres de distribution où 500 bénévoles servent 815.000 repas chaque année et 10.000 repas chauds dans la rue.

Fondée il y a vingt ans, la troupe est présidée par Thierry Melzassard. Elle se compose de onze membres : Cécile Amsellem-Quéré, Sandrine Bourdin, Alain Pyrrha, Mireille Cobret, Monique Archambault, François Picard, Alexandre Norest, Dominique Robert, Perrine Beyssac, Corrine et Thierry Melzassard. Ils ont à leur actif, "À qui perd, dur", de Claude Husson ou encore "Toc Toc", de Laurent Baffie.

Pour tous renseignements : tarif : 12€ - tarif réduit : 8€
Réservations : Tél 02 38 62 34 57 de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00
du lundi au vendredi ou courriel : ad45.ingre@restosducoeur.org

France Alzheimer Loiret aide les malades et leurs familles

De multiples activités sont proposées tout au long de l'année. Toutes les quatre semaines, des groupes de rencontre ont lieu à l'Auberge de Jeunesse de Cepoy, autour d'un repas. Tous les deux mois, "les Cafés mémoire" à l'attention des familles, animés par une psychologue et une bénévole, se déroulent au Marigny, à Montargis. Au quotidien, une équipe de bénévoles encadre les personnes accueillies au Centre d'accueil de jour Alzheimer, installé au centre hospitalier d'Amilly.



Durant l'automne, Amilly a accueilli plusieurs événements liés à l'association. En septembre, pour la journée mondiale de la lutte contre la maladie d'Alzheimer, une collecte de dons était mise en place au magasin E. Leclerc. En octobre, un thé dansant a attiré 100 personnes à l'Espace Jean-Vilar, prêté gracieusement par la municipalité pour l'occasion.

De plus, chaque année, un cycle de formation des aidants familiaux est mis sur pied. Pour connaître les modalités d'inscription et, plus largement, obtenir des renseignements sur l'antenne de l'association dans le Montargois, contacter Monique Reuillard
Tél : 02 38 95 35 44 ou 06 79 46 40 83
Courriel : momonique.r@orange.fr

L'insertion professionnelle avec "Gâtinais emploi"

Spécialisée dans l'insertion professionnelle des personnes en recherche d'emploi, l'association "Gâtinais emploi" a, depuis sa création en 1995, aidé 1736 personnes à retrouver le chemin du travail. Particuliers, entreprises, associations et collectivités locales peuvent faire appel à ses services dans les domaines de l'entretien intérieur et extérieur de bâtiments, de la garde d'enfants de plus de 3 ans ou encore, dans la préparation des repas. Pour en savoir plus
Tél : 02 38 96 69 06
ou www.gatinais-emploi.fr

Le travail des bénévoles honoré

Gérard Dupaty et l'adjointe aux Affaires sociales, Françoise Bedu, avaient convié les bénévoles des Restos du cœur et de la Bourse aux vêtements, le 18 octobre dernier pour les remercier de leur action. Les bilans des deux associations ont été dressés.

Lors de la campagne 2013-2014, côté Restos du cœur, 55.580 repas ont été servis par les 33 bénévoles de l'antenne amilloise desservant 20 communes et dirigée par Marie-France Raffard.

Les principaux donateurs : Restaurants du Cœur (dotation nationale), C.C.A.S d'Amilly, base d'Intermarché (Scafruits), Lions Club, Intermarché, lycée agricole du Chesnoy, boulangerie Colomer, Géant Casino, Leclerc, école primaire de Saint-Firmin des Vignes.



Emmenés par Monique Bécherel, les bénévoles des bourses aux vêtements adultes et enfants assurent quatre rendez-vous dans l'année, deux au printemps et deux à l'automne. Une bourse aux jouets est, par ailleurs, organisée à l'approche de Noël.

Deux prix décernés aux membres du Photo-Club

Le Photo-Club d'Amilly a participé au premier concours photo organisé par la Médiathèque d'Amilly sur le thème "La lecture dans tous ses états" (adultes et enfants). Les personnes fréquentant la Médiathèque ont décerné trois prix enfants et trois prix adultes, l'été dernier, aux artistes. Pour sa photo en noir et blanc nommée "Pause café", Jean Chevallier a reçu un livre en récompense.



En octobre dernier, les photographes de l'association ont présenté leurs clichés à la Salle des fêtes de Dordives, lors d'une exposition consacrée au thème de l'eau.

Le prix Photos couleur a été décerné à Évelyne Chevallier pour sa "Fontaine marocaine".



Recensement de la population

Du jeudi 15 janvier au samedi 21 février, les agents recenseurs, identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du maire, déposeront au domicile des personnes recensées les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que les habitants peuvent se poser. Le recensement de la population évolue en offrant désormais la possibilité de répondre par Internet.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

M. _____ a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valide que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'opération de recensement 2015

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

À _____

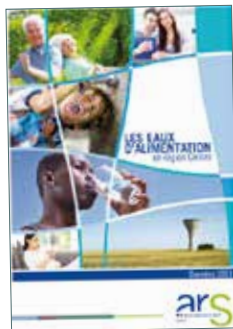
Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale.

Cachet de la mairie

Toutes les réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'INSEE et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal. Pour obtenir des renseignements complémentaires, contacter la mairie, Tél : 02 38 28 76 12/14.

Le rapport sur la qualité des eaux

L'Agence régionale de santé publie son rapport annuel sur la qualité des eaux d'alimentation en région Centre pour l'année 2013. Ce document, consultable en mairie aux services techniques, est accessible sur le site Internet de l'Agence (rubrique actualités) www.ars.centre.sante.fr



On y trouve, d'une part, des informations concernant l'origine des eaux consommées, l'état de la protection des ressources et, d'autre part, des informations sur la qualité bactériologique et chimique (nitrates et pesticides) des eaux distribuées.

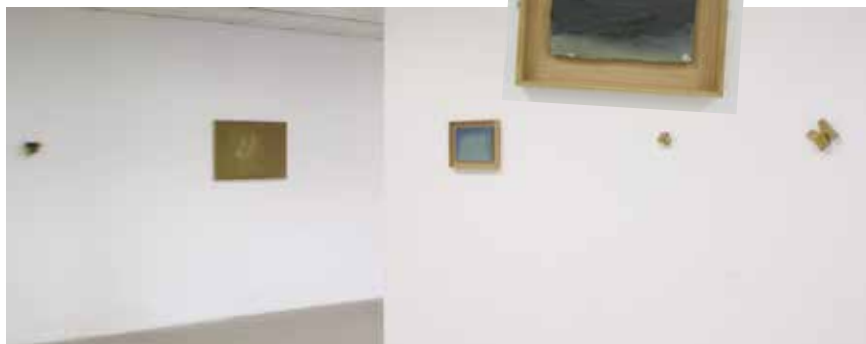
Cette synthèse montre que l'eau distribuée dans la région est globalement de qualité satisfaisante tout en mettant en relief d'importantes disparités géographiques.

Peur sur L'AGART

Deux dates importantes pour la galerie d'art L'Agart, en ce début d'année. D'abord, **mercredi 25 février**, à 20 heures, les adolescents de la Maison des jeunes effectueront une visite originale de la galerie. Frissons garantis puisque les locaux de L'AGART seront... hantés !

Trois jours plus tard, **samedi 28 février**, à 18 heures, l'exposition "Tal Coat en regard(s) 2" se terminera en beauté, avec la sortie du catalogue et la projection du documentaire "Pierre Tal Coat, sur la terre où nous vivons" de Pierre Chapuis, à la médiathèque d'Amilly à 18 heures.

Entrée libre et gratuite pour les deux événements. Renseignements auprès de la galerie, Tél : 02 38 85 79 09.



Conformément au code général des collectivités territoriales, notamment les articles R.2313-1 et R.2313-2 relatifs à la publicité des budgets et des comptes, vous trouverez ci-dessous les données synthétiques sur la situation financière de la Ville.

Ratios communaux du budget primitif 2015

	Informations financières - RATIOS (Nombre d'habitants au 01/01/2014 : 12 482)	Valeurs communales BP 2015	Moyennes nationales CA 2013 ⁽¹⁾
1	Dépenses réelles de fonctionnement/Population	16 595 000,00	1 329,51 €
2	Produit des impositions directes (73111)/Population	8 894 000,00	712,55 €
3	Recettes réelles de fonctionnement (hors 002)/Population	19 300 000,00	1 546,23 €
4	Dépenses d'équipement brut (hors 45*1)/Population	5 274 000,00	422,53 €
5	Encours de dette (au 1 ^{er} janvier)/Population	0,00	967 €
6	DGF (7411)/Population	1 381 500,00	110,68 €
7	Dépenses de personnel (012)/Dépenses réelles de fonctionnement	10 250 000,00	61,77 %
8	Effort fiscal (fiche DCGL de 20124)	1,366	1,205
8bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi	/	/
9	Dépenses de fonct. et remboursement de la dette en capital/Recettes réelles de fonctionnement	16 595 000,00	85,98%
10	Dépenses d'équipement brut/Recettes réelles de fonctionnement	27,33 %	29,88 %
11	Encours de la dette/Recettes réelles de fonctionnement	0,000	0,747

⁽¹⁾ Publications : Fiche synthétique 2013 de la situation financière de la collectivité transmise annuellement par le comptable public - Ratios de niveau - Catégorie démographique de 10 000 à 19 999 habitants Exception pour le ratio n° 8 pris sur la fiche DGCL de 2014.

BANQUET ET VOYAGE LE 3^E ÂGE FINIT L'ANNÉE EN BEAUTÉ



u programme de l'année 2014, plusieurs activités étaient proposées aux personnes âgées de 65 ans et plus. Parmi celles-ci, le banquet d'automne servi à l'Espace Jean-Vilar et le dernier voyage de l'année qui avait pour destination Vierzon.

400 convives au banquet du troisième âge

Servi par les agents de la Ville, le banquet automnal des aînés a réuni 400 convives, à l'Espace Jean-Vilar, le 19 octobre dernier. Attablés avec eux, Gérard Dupaty, maire d'Amilly et Françoise Bedu, adjointe aux Affaires sociales. Pause gustative entre le poisson et la viande, la mandarine impériale, surprise du chef du restaurant municipal, a régalé les invités.

Les deux banquets à noter dans l'agenda de cette année : dimanche 22 février et dimanche 11 octobre.



LES AÎNÉS ONT VU VIERZON

Conviés par le service Troisième âge de la ville, cinquante et un Amillois ont passé une journée à Vierzon, dans le Cher, le 22 octobre dernier.

Au programme, visite guidée des collections du musée de Vierzon et du musée de Laumônier, réunies en un seul et même lieu. La première retrace l'histoire ouvrière de la ville dans les domaines de la porcelaine, du verre, du grès et du machinisme agricole. La seconde est consacrée au chemin de fer.

Cirque, magie et music-hall composaient le spectacle. Les danseuses ont livré une prestation de qualité et variée, faite de ballets endiablés et d'attractions surprenantes (silhouettes de pierres, évasion aérienne...). Pour clore cette soirée riche en émotions, un tigre a fait son apparition sur scène ! 🐅



Soirée Cabaret

Le soir, les participants se sont rendus au cabaret Natural Palace. Le repas était servi par le personnel en tenue de gala, animé par la chanteuse Léa et des sketches.



LES ÉCOLES D'ART ET DE MUSIQUE

LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !

Temps forts de janvier, les ateliers "modèle vivant" de l'École municipale d'Art : deux pour les adultes et nouveauté, une séance pour les enfants. En parallèle, dès le 18 février, l'École expose les travaux des élèves. Dans le registre musical, ensembles vocaux et instrumentaux de l'École de musique seront réunis en l'Église Saint-Martin le 22 janvier et le 19 février, puis, le 27 janvier, l'orchestre symphonique mettra Mozart à l'honneur.

Ateliers "modèle vivant" pour adultes

L'École municipale d'Art d'Amilly propose à ses adhérents, adolescents et adultes, ainsi qu'au public extérieur, deux ateliers d'après modèle, **samedis 24 et 31 janvier**, de 14 heures à 18 heures, dans les locaux du Petit Chesnoy, à La Pailleterie.

Les stagiaires travailleront sur le volume, les plans, l'ombre et la lumière, le vide et le plein, le clair/obscur. Nombre de places limité. Tarifs : 17,10€ pour les élèves de l'école ; 19,20€ pour les personnes extérieures. Inscriptions auprès du service Culture.

(Réf. délibération N°11 du 22 octobre 2014).



Nouveauté !

Atelier d'après modèle pour enfants

Inédit : l'École municipale d'Art donne aux enfants de 8 ans jusqu'à 14 ans, élèves ou non de l'École d'Art, un atelier d'après modèle, **dimanche 25 janvier** de 14h00 à 17h00 dans les locaux du Petit Chesnoy à La Pailleterie. Les objectifs principaux du stage : l'observation, l'étude de la forme, les proportions et la statique du corps humain, le rendu des vêtements. L'attention portera également sur une interprétation plus libre du modèle habillé, à partir de son expressivité. L'enfant développera ainsi son ressenti et la qualité de son dessin. Le nombre de places étant limité, s'inscrire auprès du service Culture.

Tarifs : 10,20€ pour les élèves de l'École d'Art - 11,50€ pour les personnes extérieures.

(Réf. : délibération N°11 du 22 octobre 2014).

Exposition des travaux des adolescents et adultes à la Maison Saint-Loup du 18 février au 8 mars

Les élèves, ados et adultes, de l'École municipale d'Art, encadrés par Vincent Phelippot, exposeront leurs travaux réalisés durant le premier trimestre, à la Maison Saint-Loup, du **mercredi 18 février au dimanche 8 mars**.

Horaires : de 17h00 à 19h00 en semaine et de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00 les week-ends.

Entrée libre.



Soirées musicales et concert par l'École de Musique

En janvier et février, trois concerts auront lieu en l'Église Saint-Martin.

Les ensembles vocaux et la plupart des ensembles instrumentaux de l'École donneront deux soirées musicales, **jeudi 22 janvier et jeudi 19 février**, à 20h00. Le **mardi 27 janvier**, ce sera au tour de l'orchestre symphonique de livrer son traditionnel concert de début d'année, à 20h30. Les écoles d'Amilly et de Montargis proposeront un répertoire autour de la "Flûte enchantée" de Mozart. Quelques pièces seront jouées à l'orgue par les élèves de la classe de Joseph Rassam. Entrée libre (dans la limite des places disponibles). 🎻



Pour en savoir plus

Service Culture - Tél : 02 38 28 76 68

École municipale de Musique - Tél : 02 38 85 03 34

QUATUOR RINCONTRO

TENSION ET PASSION : JADIN, MOZART ET HAYDN



DIMANCHE 11 JANVIER À
18H00 À L'ESPACE JEAN-VILAR

classiques ou à celles qu'ils ont pu inspirer.

Découverte de l'histoire du quatuor à cordes

L'histoire du quatuor à cordes n'est pas une ligne droite qui passe de Haydn à Mozart pour nous amener à Beethoven sans détours ni croisements. Devant la lumière éblouissante de ces trois étoiles de la

Le Quatuor Rincontro est issu d'une complicité et d'une amitié de longue date. C'est notamment grâce à l'ensemble Café Zimmermann, dont ils sont les membres fondateurs, qu'est né le projet d'une collaboration commune visant à étendre leur recherche au répertoire classique, plus précisément à celui du quatuor à cordes.

Leur préoccupation première consiste en l'étude rigoureuse du contexte historique, de l'interprétation et des compositions.

Le Quatuor Rincontro dédie son travail aux chefs-d'œuvre du quatuor à cordes aussi bien qu'aux œuvres qui ont pu inspirer les grands compositeurs

classique, nous percevons un ciel où d'autres constellations peuvent nous apporter une meilleure compréhension d'un langage qui s'est créé avec des échanges, des partages plus ou moins voulus de partitions et d'idées.

Le Quatuor Rincontro propose donc de découvrir l'histoire de cet ensemble musical, en portant l'attention sur des sujets curieux qui peuvent éclairer sur le contexte, l'influence et les conséquences que ces curiosités ont pu avoir sur les œuvres connues du répertoire.

Pour en savoir plus

À l'Espace Jean-Vilar Tél : **02 38 85 81 96**
Au Service culturel de l'AME : Tél : **02 38 95 02 15**

Plein tarif : 17 € - Tarif réduit et de groupe : 12 €
Tarif enfant < 12 ans : 5 €
Gratuit pour les élèves de l'École municipale de musique d'Amilly
Abonnement 3 concerts : 45 €

JEAN-CHARLES ABLITZER

LES ORGANISTES DE HAMBOURG

Dimanche 15 février, l'organiste Jean-Charles Ablitzer donne un concert des œuvres de Hieronymus Praetorius, Heinrich Scheidemann, Matthias Weckmann et Adam Reincken.

Titulaire de l'orgue de la cathédrale Saint-Christophe à Belfort, il est l'un des plus grands organistes français et a initié, à Belfort, la construction de l'orgue de l'église Sainte-Odile, de style italien, par Gérard Guillemin en 1979, et l'orgue nordique du temple Saint-Jean, réalisé en 1984 par Marc Garnier. En 2005, il coordonne la réhabilitation du mythique orgue David Beck (1596) du château de Gröningen en Allemagne. Depuis 2000, il est Chevalier de l'Ordre des arts et des lettres et Chevalier de l'Ordre national du Mérite (ministère de la Culture et de la Communication).



Pour en savoir plus

À l'Espace Jean-Vilar Tél : **02 38 85 81 96**
Au Service culturel de l'AME : Tél : **02 38 95 02 15**

Plein tarif : 9 € - Tarif enfant < 12 ans : 5 €
Gratuit pour les élèves de l'École municipale de musique d'Amilly

DIMANCHE 15 FÉVRIER À 18H00
EN L'ÉGLISE SAINT-MARTIN

AMANDINE BEYER ET GLI INCOGNITI

DANS UN PROGRAMME CORELLI

“Il suffit de fermer les yeux pour voir. Sa maîtrise ne vise jamais la simple démonstration mais convainc par sa générosité et son intelligence.” Voilà ce que disent les journalistes d’Amandine Beyer, l’une des plus grandes violonistes du moment, qu’Amilly recevra le vendredi 30 janvier, à l’Espace Jean-Vilar.

La musicienne sera accompagnée de son ensemble Gli Incogniti, créé en 2006. Ce nom vient de l’Accademia degli Incogniti à Venise et traduit l’esprit de ces musiciens : un goût pour l’inconnu sous toutes ses formes, l’expérimentation des sonorités, la recherche du répertoire, la redécouverte des “classiques”.

“The bread of life Concerti grossi Op VI de Corelli”

Diapason d’or, Choc de Classica et “Gramophone Choice” en 2011, avec ses “Sonates et partitas” de J.S. Bach, l’artiste rend cette fois-ci hommage au violoncelliste baroque Arcangelo Corelli, le père du concerto grosso. À Amilly, elle interprétera “The bread of life, Concerti grossi Op. VI de Corelli”. *Corelli m’apporte de l’espace, raconte-t-elle. Sa musique est tellement subtile qu’il faut en permanence ajuster ses propres paramètres. C’est un exercice de style très stimulant dans lequel on se sent en équilibre sur un fil...*

Les Concerti Grossi constituent une sorte d’apogée de cette forme musicale à l’époque baroque, en même temps que le témoignage de l’exceptionnel talent de chef d’orchestre et de violoniste que possédait Corelli. 🎻



CONCERT ORGANISÉ EN PARTENARIAT
AVEC L’AGGLOMÉRATION
MONTARGOISE ET RIVES DU LOING

VENDREDI 30 JANVIER À 20H45
À L’ESPACE JEAN-VILAR

Qui est Corelli ?

Né près de Bologne, (ce qui lui vaudra le surnom de “Il Bolognese”), Arcangelo Corelli fera la plus grande partie de sa carrière à Rome. Il y est présent dès 1675. À cette époque, la capitale italienne est une ville pleine d’opportunités pour un jeune compositeur. Il a pu y côtoyer les musiciens les plus importants de son époque, tels que Scarlatti ou encore Händel, à la fin de sa vie. Toutes ces rencontres et ces influences ont fait naître un style vraiment personnel. À tel point que les œuvres de Corelli se sont transformées en modèles dans les décennies suivantes et ont été copiées mille et une fois.

NOUVEAUTÉ :

Les abonnés de la saison musicale de la Ville d’Amilly peuvent bénéficier d’un tarif “groupe” sur ce concert.

Pour en savoir plus

Billetterie AME

À l’Espace Jean-Vilar Tél : **02 38 85 81 96**

Au Service culturel de l’AME : Tél : **02 38 95 02 15**

Plein tarif : 19 € - Tarif réduit : 15 € - Tarif jeune et groupe : 12 €

Tarif junior : 5€ - tarif partenaires : 10€

Projet Artistique et Culturel de Territoire (P.A.C.T.) financé par la Région Centre.

SE PROTÉGER DU FROID LES RECOMMANDATIONS



En hiver et particulièrement pendant les périodes de grands froids, la vigilance est de rigueur et quelques recommandations sont à suivre.

Des précautions sont à prendre, pour éviter tous risques liés à la chute des températures. Les personnes âgées sont particulièrement concernées et doivent rester à leur domicile dans la mesure du possible.

À l'intérieur :

- maintenir une température de 19° dans toutes les pièces, sans surchauffer, en s'assurant d'une bonne ventilation,
- vérifier le bon fonctionnement des chauffages, pour éviter l'intoxication au monoxyde de carbone,
- faire effectuer les courses et garder en réserve une quantité suffisante de nourriture et de boisson.

À l'extérieur :

- se couvrir : plusieurs couches de vêtements, bonnet, gants, chaussettes. Le nez et la bouche doivent être protégés. Porter des chaussures antidérapantes,
- prévenir de sa sortie et/ou se faire accompagner,

- être muni de son téléphone portable chargé et d'une bouteille d'eau. Garder une couverture dans le coffre si on prend la voiture.



Comment réagir en cas d'atteinte ?

- de gelures : la zone touchée prend une couleur blanche ou jaune-gris, devient ferme ou malléable, comme de la cire. La réchauffer en l'immergeant dans l'eau tiède et consulter un médecin.
- d'hypothermie : la température du corps passe sous la barre des 35°C de manière difficilement perceptible. Rester donc très attentif en cas de difficultés à parler, d'engourdissement des membres, de grande frilosité, de fatigue intense... ❄️

SE PRÉMUNIR CONTRE LES CAMBRIOLAGES



Pour que son domicile ne devienne pas la cible des cambrioleurs, il existe des gestes de dissuasion simples, mais que l'on ne pense pas toujours à appliquer. En voici quelques uns.

En cas d'absence prolongée, quelques précautions sont à prendre :

- faire suivre son courrier ou le faire relever par une personne de confiance. Si la boîte aux lettres déborde de courrier, cela laisse un indice de son absence aux éventuels malfaiteurs. Transférer les appels de la ligne fixe au portable,
- simuler sa présence, en demandant à un proche d'ouvrir les volets ; en programmant la lumière, la télévision...

- appeler le service ou la société dont le visiteur se réclame,
- ne pas garder à la vue des objets de valeurs et ne pas laisser un inconnu seul dans une pièce de son domicile.

Quelques réflexes à adopter :

- serrures : les changer au moment d'emménager dans un nouveau domicile ou en cas de perte,
- clés : ne pas inscrire son nom et son adresse sur le trousseau. ❄️



- ne pas communiquer ses dates de vacances ou ses absences sur les réseaux sociaux.

Éviter les arnaques à domicile :

- si un inconnu frappe à la porte, avant de le laisser entrer, s'assurer de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles sont présentées,

Opération tranquillité vacances. La Police municipale effectue, sur signalement, des patrouilles devant le domicile, en cas d'absence. Contact : 02 38 98 27 26. Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h15, samedi de 8h15 à 12h00.

Pour en savoir plus

Si vous êtes victime d'un cambriolage : appelez le **17** ou le **112**
Déposez plainte au commissariat de police de Montargis : 27, rue du Port à Montargis - **Tél : 02 38 28 38 28.**
Renseignements complémentaires sur www.amilly.com

LA JOURNÉE UNICEF

LES ENFANTS À LA FÊTE DEPUIS 10 ANS



Le succès de la Fête des enfants ne s'est pas démenti, pour sa dixième édition. Environ 300 jeunes avaient investi l'Espace Jean-Vilar, samedi 22 novembre à l'occasion de ce rendez-vous, que l'on peut désormais appeler tradition. Thème retenu cette année : les sons.



Depuis dix ans, Amilly détient le label "Ville Amie des Enfants" décerné par l'Unicef, pour son investissement dans des actions éducatives à destination des enfants. C'est dans ce cadre que, samedi 22 novembre dernier, la Fête des enfants s'est déroulée à l'Espace Jean-Vilar, comme c'est le cas chaque année.

Les enfants impliqués



Dès la rentrée, le mercredi, dans les accueils de loisirs et à la Maison des jeunes, les enfants ont imaginé, confectionné, décoré, avec l'aide des animateurs, une multitude d'objets différents autour du thème "Les sons". Les écoles maternelles de Saint-Firmin et du Clos-Vinot et élémentaire de Saint-Firmin, le service Petite enfance, les associations

de parents d'élèves de Viroy et C'vinoland se sont associés aux préparatifs pour proposer des expositions scientifiques et musicales, ainsi que la confection de gâteaux et bonbons.

Les membres de la Maison des jeunes tenaient le stand maquillage, toujours attendu.



Divers acteurs ont apporté leur contribution. Les musiciens de *New Sound* ont joué du tambour à l'entrée de la salle. L'association *Le Garage* a présenté les instruments du monde entier. Le Smirtom a animé des ateliers créatifs à partir d'objets récupérés. La vente de pop-corn était assurée par Récup' Art. À noter enfin, l'intervention d'un audio-prothésiste. 🌱



L'accueil de loisirs ouvert pendant les vacances d'hiver

Pendant les congés d'hiver, l'accueil de loisirs fonctionnera du **lundi 23 février au vendredi 6 mars**, à La Pailleterie, pour les enfants scolarisés de 3 à 11 ans (nés entre 2003 et 2011). Les inscriptions seront enregistrées, du mardi 27 janvier au samedi 7 février, au service Enfance à l'aide des fiches disponibles, ou sur le site Internet www.amilly.com rubrique Enfance/Éducation.



Les fiches d'inscription devront être accompagnées des pièces demandées qui n'auraient pas été fournies jusqu'à présent. 🌱

Pour en savoir plus

Service Jeunesse 122, rue Albert-Frappin
Tél : 02 38 28 76 72 / 71.

2015... EN AVANT TOUTE !



Le service jeunesse de la Ville se compose de deux secteurs, la Maison des jeunes et le Point Information Jeunesse. Ils sont situés dans les locaux dits de "La Gare".

La Maison des jeunes

Située à la "gare", la Maison des jeunes accueille les adolescents, de 12 à 20 ans, toute l'année. Les jeunes y apprennent la vie en collectivité et se responsabilisent, grâce, notamment, au règlement de fonctionnement à vocation pédagogique. Des droits et devoirs que les parents respectent aussi. Sensibilisés à l'art, la création ou à l'environnement, les adhérents ont l'occasion de s'épanouir, d'un point de vue personnel. Le respect envers l'humain et le matériel qu'ils utilisent est une autre valeur qui leur est inculquée. Des messages de prévention, dans le domaine de la santé ou de la sécurité routière, sont portés à leur connaissance.

À venir

L'équipe pédagogique de la Maison des jeunes se rendra au collège Schuman les **jeudis 15 et 22 janvier** afin de présenter aux classes de 4^e les missions et les activités du service Jeunesse.

Pour adhérer

L'adhésion est réservée aux jeunes ayant 12 ans dans l'année et jusqu'à 20 ans révolus. La cotisation annuelle est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre : 16,80€ pour les Amillois (24,20€ hors commune). Les adhésions 2015 seront ouvertes à compter du **mercredi 7 janvier**. Plaquette et fiche d'adhésion sont disponibles sur le site de la Ville d'Amilly (rubrique Jeunesse). Les fiches d'adhésion sont à déposer à la Maison des jeunes.

Lors de l'inscription, une carte d'adhérent est attribuée au jeune qui bénéficie ainsi d'avantages :

- une carte avec des entrées de piscine gratuites (15 ou 7 selon la date de l'adhésion),

- des tickets de cinéma à un tarif préférentiel (5,80€), à retirer à la Maison des jeunes par l'adhérent, uniquement aux heures d'ouverture (deux tickets maximum par semaine),
- un tarif réduit pour le bowling sur présentation de la carte sur place.

Les adhérents reçoivent par mail un programme d'activités accompagné d'une procédure.

Formation Bafa (1^{ère} session générale) du lundi 27 avril au lundi 4 mai. Tarif 350€ en demi-pension. Bulletin d'inscription à télécharger sur le site de la Ville rubrique Jeunesse ou à retirer au service Jeunesse dès le mois de février.

Le Point Information Jeunesse

Ce lieu permet aux jeunes, adhérents ou non au service jeunesse, et à leurs parents, de se documenter gratuitement sur les métiers, les filières. À l'aide de fiches pédagogiques réactualisées mais aussi d'Internet, l'adolescent peut s'orienter vers son avenir professionnel.

Horaires d'ouvertures des accueils jeunes à "la Gare"

Hors vacances scolaires : les mercredis de 14h00 à 19h00 et les samedis de 14h00 à 18h00. Durant ces créneaux, le jeune peut arriver et repartir à sa guise.

Vacances scolaires : mardi de 9h15 à 11h30, mercredi de 9h15 à 11h30 et de 14h00 à 18h30, jeudi de 14h00 à 17h30, vendredi de 9h15 à 11h30 et de 14h00 à 17h30 et samedi de 9h15 à 11h30 et de 14h00 à 17h30.

Pour en savoir plus

Maison des jeunes, 213 rue de la Gare, 45200 Amilly
Tél. : 02 38 28 76 63 – fax : 02 38 28 76 70
 Courriel : inscriptionvacances@amilly45.fr
 Site internet : www.amilly.com (rubrique Jeunesse)

DES JEUNES

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2014



▲ Accueil et partage avec les résidents des Villanelles.



▲ Visite à l'Assemblée nationale.



▲ Sortie BMX



▲ Initiation au hockey avec l'équipe d'Orléans.



◀ Atelier peinture à la bombe à la Galerie L'AGART.



▲ Lecture de texte lors de la cérémonie du 11 Novembre.



◀ Voyage à Nordvalde.



Participation à la Fête de l'Europe. ▶



▲ Rafting dans le Morvan.



◀ Jeu sécurité routière à la Maison des jeunes.



▲ Rencontre pétanque entre les adhérents de la Maison des jeunes et Sport Plus.



▲ Les gestes de premiers secours avec les pompiers de Paris.



Soirée à la Maison des jeunes. ▶



▲ Soirée Halloween à la Galerie L'AGART.

Sortie en soirée à Paris. ▶



▲ La présence des jeunes sur les stands à la Virade.



Sortie au Parc Astérix. ▶



LES TOUT-PETITS CHOYÉS CE QUI S'EST PASSÉ, CE QUI SE PASSERA

Jeunes enfants et parents ont passé une fin d'année 2014 remarquable, entre la conférence sur la précocité intellectuelle et le spectacle de Noël. Le meilleur reste à venir avec la conférence sur l'allaitement qui aura lieu à la Salle des Terres-Blanches, le 7 février.

Un public nombreux, à la seconde rencontre autour de l'enfant précoce

Samedi 15 novembre dernier, Pascale Perroteau, formatrice à l'Éducation nationale et Jean-François Laurent, conférencier, tous deux spécialistes de la précocité intellectuelle, ont évoqué "Les tribulations de ces drôles de zèbres au quotidien, en famille et à l'école", lors d'une conférence. Parents et professionnels s'étaient rassemblés en nombre à l'Espace Jean-Vilar. Les deux professionnels, forts de leurs connaissances et de leurs expériences respectives, ont pu répondre à leurs attentes.

Un spectacle de Noël tout en douceur

Assis sur des coussins ou sur de petits bancs, les 150 enfants inscrits à la Maison de la Petite Enfance ont assisté à un spectacle de Noël tout en finesse et en poésie, le 11 décembre dernier, à l'Espace Jean-Vilar.



Près d'eux, sur la scène, Frédéric Cartillier et Marjolaine Baronie ont joué les rôles de Tom et Kika, frère et sœur héros de "Toc Toc". Toutes les nuits, Kika fait un rêve et tous les matins, Tom le réalise. À la clé pour les tout jeunes spectateurs : un éveil aux émotions et une ouverture à l'imaginaire. Après ce joli moment, parents, enfants et professionnels ont partagé un goûter de Noël.

Comment accueillir, au mieux, les enfants allaités

Samedi 7 février, une conférence sur le thème "Accueillir un enfant allaité" est organisée à la Salle des Terres-Blanches, de 9h30 à 12 heures. En France, de plus en plus de mères font le choix d'allaiter leurs enfants. La reprise du travail est, parfois, un passage délicat pour la maman et le petit. Cette intervention propose d'aborder les spécificités de l'accueil d'un enfant allaité et le rôle joué par les assistants maternels. Le but est de favoriser la meilleure poursuite possible de l'allaitement.

La halte-garderie

Cette formule souple permet aux parents de se libérer pour un moment et favorise les besoins de jeux et d'éveil pour les enfants de moins de 4 ans, du mardi au vendredi. Divers ateliers de manipulation, graphisme, éveil musical, lecture et comptines sont proposés quotidiennement. Des créneaux d'accueil sont encore disponibles et l'équipe de la halte-garderie attend vos tout-petits pour leur faire partager des moments de découverte en groupes avant l'entrée à l'école maternelle. Inscription sur rendez-vous à la Maison de la Petite Enfance.

Les horaires d'ouverture des différents accueils

Accueil occasionnel de la Halte-garderie :

mardi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ; mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ; jeudi et vendredi de 8h30 à 17h30.

Crèche familiale : accueil chez les assistantes maternelles du lundi au vendredi et suivi pédagogique au domicile. Ateliers d'éveil pour les enfants accueillis. Pour tous renseignements, prendre rendez-vous du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30.

Relais Assistants Maternels : accompagnement des parents employeurs et des assistants maternels indépendants et animation d'ateliers d'éveil pour les enfants accueillis.

Accueil téléphonique et sur rendez-vous le lundi de 9h00 à 17h30,

le mardi de 13h30 à 17h30, le mercredi de 9h00 à 13h00, jeudi de 12h00 à 17h30.

Ribambelle : Accueil de loisirs pour les 3-4 ans en juillet-août. Renseignements et inscriptions du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

L'Espace Familial : c'est un lieu d'écoute et d'échanges à destination des Amillois dont les enfants sont scolarisés à Amilly. Renseignements et inscriptions du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 - Tél : 02 38 28 76 09.

Pour en savoir plus

Maison de la Petite Enfance - 32, rue Vincent-Scotto
Tél. : 02 38 28 76 78 - Fax : 02 38 89 02 92
Courriel : petite.enfance@amilly45.fr

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE L'ATHLÉTISME

700 À 800 COUREURS ATTENDUS AUX DÉPARTEMENTAUX DE CROSS

Dimanche 11 janvier, 700 à 800 coureurs de 8 à 60 ans sont attendus au domaine de La Pailleterie, à l'occasion des Départementaux de cross de la Fédération française d'athlétisme, jumelés aux Départementaux des pompiers.

Ce rendez-vous est organisé par les J3 Sports Amilly Athlétisme, en partenariat avec le Centre de secours de Montargis-Villemandeur, le Comité d'athlétisme

du Loiret et la Ville d'Amilly. Le début des épreuves est fixé à 10h 15 et la fin, à 16h00. Ouverte au public, la compétition est gratuite.

Dans le cadre de ce championnat, une Course Open est prévue pour les non-licenciés, sur une distance de 3,2 km. Pour y participer, il faut impérativement se munir d'un certificat médical.

80 représentants de la section amilloise sur la ligne de départ

Lors de ces épreuves, les J3 Athlétisme défendront leurs couleurs. Environ 80 coureurs seront présents avec, comme chef de file, Appoline Moreau. En revanche, Céline Thébault, qui attend un heureux événement, n'y participera pas. Les cadettes, emmenées par Samantha Lenain, devraient se classer aux avant-postes, de même qu'Idir Asdran chez les juniors et Romain Grimault sur le cross court masculin.

Sur la ligne de départ, les minimes seront bien représentés, chez les filles comme chez les garçons. 🏃



QUE DU LOURD À LA 5^E ÉDITION DU BIGSHOT

Le Bigshot d'Amilly est devenu un rendez-vous incontournable de l'athlétisme français. Unique compétition de ce style, il réunira de nouveau, pour sa 5^e édition, les meilleurs lanceurs et lanceuses de poids français, samedi 31 janvier.

La compétition débutera à 13 heures au dojo d'Amilly, avec trois concours de niveau régional et inter-régional. À 18 heures, place au concours Élite hommes, qui permettra aux athlètes de se juger, trois semaines avant les championnats de France. Certains viendront chercher à Amilly la qualification pour des championnats internationaux.

La journée se clôturera à 20 heures par le concours Élite femmes. Les douze meilleures lanceuses françaises du moment seront présentes.

Des peintures de la discipline figurent sur la liste des engagés. On pourra voir dans le cercle de jeu Gaëtan Bucki. Le champion de France "estival 2014", finaliste européen en 2014 (record personnel 20,39m), avait déjà participé à la compétition l'an dernier. Idem pour Jessica Cérival, championne de France 2014 (record personnel 17,99 m)...

Échanges entre les athlètes et le public

En marge des concours, les jeunes de la section J3 Amilly Athlétisme SEPAB mettront en place des animations. Par ailleurs, les athlètes se rendront disponibles pour échanger avec le public.



La note finale de cette journée placée sous le signe du sport sera donnée par les Brasseurs de son. Originaire de Meung-sur-Loire, le groupe viendra de l'autre bout du département pour animer la soirée avec sa musique à la fois groovy et funky. 🎵

DES COURSES À VENIR À DOMICILE ET À L'EXTÉRIEUR

De nouveaux coupe-vent

Ils sont nouveaux, ils sont tout beaux, les coupe-vent distribués à la cinquantaine de coureurs et coureuses du club des J3 Athlétisme, lors de la réunion du 24 octobre dernier. Les sportifs ayant récolté de bons résultats sur certaines compétitions nationales, des sponsors ont tenu à figurer dessus. Floquées d'un blason représentatif du groupe, le sanglier, ces tenues

flambant neuves seront aperçues en nombre au Trail Blanc de Cornimont, qui se tiendra dans les Vosges le **dimanche 22 février**.

Les Amillois prendront part aux épreuves, sur des distances de 14 et 28 km.

AME Minuit Trail et Bell' d'Amilly

Autre date importante pour les coureurs, le **samedi 28 mars**, jour de l'AME Minuit trail. L'arrivée se fera au gymnase Ladoumègue procurant aux finishers un cadre agréable pour la collation qui leur sera volontiers proposée. De plus en plus de coureurs expérimentés se laissent tenter par ce rendez-vous.

À l'approche de l'été, le **dimanche 7 juin**, "la Bell' d'Amilly" fera la part belle aux courses et marches les plus locales du secteur. Elle est ouverte aux confirmés comme aux amateurs, enfants et adultes. Tous s'élanceront du stade Georges-Clériceau, pour des parcours de 5 ou 10 km. Les amoureux de la nature et des bons produits sont les bienvenus. 🌿



LES J3 SPORTS KARATÉ LA PRATIQUE DÈS 5 ANS

Depuis septembre 2013, la section karaté des J3 Sports Amilly accueille les enfants de 5 et 6 ans, en proposant des cours adaptés, appelés "Baby karaté". Ils sont actuellement fréquentés par vingt karatékas.

Cette ouverture à une population de plus en plus jeune est née en 1996, sous l'impulsion de l'actuel président de la Fédération française de karaté et disciplines associées, Francis Didier. Depuis, le nombre de karatékas en herbe n'a cessé de croître. Sur et autour des tatamis, l'enfant reçoit une éducation allant au-delà de l'aspect physique. Le Baby karaté est basé sur des apprentissages modernes. Il est abordé sous forme ludique. La souplesse, l'équilibre, l'endurance, la coordination, la perception du corps, la dissociation des membres, la mémoire, la situation dans l'espace, mais aussi le contrôle de ses émotions et de ses actions, le respect des règles, de soi et des autres, constituent autant de domaines dans lesquels le jeune progresse. Toujours à son rythme.

Championnat départemental à Amilly, dimanche 8 février

Le championnat départemental minimes, cadets, juniors, seniors et vétérans I, II et III se déroulera au dojo d'Amilly, **dimanche 8 février**, dès 9 heures. Toute l'actualité de la section est à retrouver sur son site Internet www.j3-karate.e-monsite.com 🌿



L'ÉCHIQUIER DU GÂTINAIS

LES JEUNES DÉCROCHENT SIX TITRES DÉPARTEMENTAUX SUR DIX

Pour la première fois depuis 2007, l'Échiquier du Gâtinais organisait, dimanche 30 novembre, le championnat du Loiret des Jeunes, au lycée agricole du Chesnoy. Alors que depuis quelques années le nombre de participants déclinait, bonne surprise, cette année il approchait la centaine !

Le plus remarquable réside sans doute dans les performances réalisées par les jeunes du club. Déjà détenteurs de cinq titres sur dix, ils font encore mieux en 2014 avec six titres, les autres revenant à trois joueurs de Gien et un de Chécy. Chez les petits-poussins, Calmin Dupeux réalise le doublé (2013 et 2014) avec six victoires en sept parties. La

poussine Alicia Loyer, arrivée cette année, n'a pas beaucoup attendu pour être championne départementale. C'est un animateur du club intervenant dans les écoles de l'agglomération qui a remarqué son talent. En pupillettes, Enora Dupeux imite ses frères et sœurs en montant sur la première marche. En benjamins, Théo Goix remporte un énième titre avec six victoires et un match nul. Amélie Dupeux et Pierre Rocher ont également décroché la première place.



Seul club formateur du Loiret

Du côté des vice-champions, l'Échiquier du Gâtinais fait encore très fort avec, à nouveau, du six sur dix. Camille Pelloile, Hugo Audic, Antoine Goix, Clarisse Beignet, Mila Lumumba et Thomas Fiette sont donc arrivés en seconde position. Au total, 21 jeunes se sont qualifiés pour les régionaux.



L'US Orléans Échecs est repartie bredouille. Un coup dur pour la section, qui a déjà perdu son label Club formateur. Seul l'Échiquier du Gâtinais conserve cette distinction fédérale dans le Loiret. ♣

TRIBUNE LIBRE

Je présente, à l'ensemble de la population amilloise, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2015, en espérant que celle-ci apporte à chacun bonheur et épanouissement personnel.

Lors du Conseil Municipal du 24 septembre dernier, a été votée l'augmentation de la taxe municipale sur la consommation finale d'électricité qui sera appliquée en 2015 sur vos factures. C'est la quatrième année consécutive d'augmentation, d'un coefficient de 8 en 2011, nous voici arrivés à 8,5, ce qui fera 6,38€ tous les 1000 kWh de votre consommation. Pour ma part, considérant qu'une facture d'électricité n'est pas une feuille d'impôts, j'ai voté contre. Tous les autres membres du conseil municipal ont voté pour, y compris le FN, qui pourtant dans sa profession de foi indiquait "vouloir mettre fin aux hausses d'impôts et injustices fiscales". Chacun jugera qu'on est loin des paroles aux actes.

Alors que les finances de la commune vont diminuer, suite à la baisse des dotations aux collectivités, côté État et de la baisse de la dotation

de solidarité, côté agglomération, doit-on s'engager dans des dépenses inutiles comme mettre 15000€ pour percher un funambule en haut du mât de la Place des Terres-Blanches, ou bien remplacer les bancs de l'église pour 55000€ ?

Les 22 et 29 mars, vous aurez à élire les futurs conseillers départementaux qui auront un rôle considérable à jouer dans la défense et l'essor de la décentralisation, c'est-à-dire de la démocratie locale et du service public. Je vous invite à soutenir les candidats qui seront présentés par le PCF-Front de gauche afin de lutter contre les politiques d'austérité et ainsi, battre la droite et l'extrême droite. ♣



Votre élu d'opposition PCF, de la liste
"Une gauche solidaire pour Amilly"

Eric Louis, Éducation-Enfance Affaires sociales,
Sport-Jeunesse, Culture, Travaux-Aménagement territoire, Finances
gauche-solidaire.amilly@laposte.net

Les animations à la médiathèque



Les vendredis ciné

Vendredis 9 janvier et 13 février à 20 heures

La médiathèque diffusera, pour ce premier cycle de l'année, des grands films de l'âge d'or du cinéma hollywoodien. À partir de 15 ans. Gratuit, sans réservation.

Ciné'mômes :

Samedis 10 janvier et 14 février à 17 heures

Spécialisé dans la réalisation de films d'animation image par image, le studio Folimage est reconnu pour ses bijoux cinématographiques audacieux et magiques, à l'image de *La prophétie des grenouilles* de Jacques-Rémy Girerd.

Le "style Folimage" est à découvrir avec la diffusion de courts-métrages durant trois mois. Pour les 7-12 ans. Gratuit, sans réservation.



Mille lectures d'hiver : la littérature contemporaine à haute voix

Date à confirmer

Un texte contemporain, un comédien, un cercle d'auditeurs : voici les ingrédients de Mille lectures d'hiver, opération proposée depuis neuf ans déjà par la Région Centre, ainsi qu'à la médiathèque. Un moment de découverte entre lecteur et auditeurs, suivi par une discussion-apéritif avec le comédien, autour du texte lu à haute voix.

À partir de 15 ans. Gratuit, dans la limite de 30 places, sur réservation (possible jusqu'au jour même). Contacter la médiathèque pour plus de renseignements

À noter : toute personne le souhaitant peut proposer une lecture chez elle, en conviant amis, collègues, connaissances, la seule contrepartie étant d'accueillir le comédien et de partager avec lui un repas. Renseignements sur www.ciclic.fr

Les toutes petites oreilles

Jeudi 26 février à 10h30

Des histoires en pagaille attendent les petites oreilles entre 18 et 36 mois à la médiathèque le jeudi 26 février à 10h30, pour une demi-heure de lecture à haute voix et de pur plaisir littéraire ! Gratuit, sans réservation.



Le petit ciné des vacances

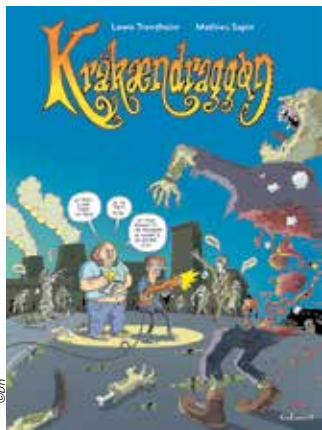
Mercredi 4 mars à 15h00

Une projection de film est proposée aux jeunes cinéphiles qui veulent varier les plaisirs des petites vacances scolaires. Long-métrage, à partir de 7 ans. Gratuit, sans réservation.

Un livre, un titre

KRÄKAENDRAGGON : DE LEWIS TRONDHEIM, ILLUSTRATIONS DE MATHIEU SAPIN (GALLIMARD JEUNESSE)

Cette BD est véritablement destinée aux adolescents par les thématiques qu'elle aborde : le lycée, les jeunes en quête d'identité, les programmes scolaires, les enseignants... Mais une réforme de l'Éducation Nationale vient d'instituer de quoi les séduire : ils n'étudieront plus que les jeux vidéos, les littératures d'heroic fantasy et de science-fiction, les cours de SVT traiteront de tétralogie et des monstres... Démagogie de l'auteur pourrait-on penser. Mais non : les travers d'une jeunesse un peu perdue sont épinglés avec beaucoup d'humour et parmi eux, un élève décalé qui ne se sépare jamais de son carton à dessin et qui connaît Astérix sur le bout des doigts. Un futur auteur de bandes dessinées peut-être, qui recadre le lecteur dans le réel... La marginalité inversée. 🍷



Disponible à la médiathèque, espace Jeunesse,
section Bandes dessinées (BD TRO)

DVD - adulte

THE PARTY : DE BLAKE EDWARDS (1968, MGM HOME ENTERTAINMENT)



Attention, film culte ! Si vous souhaitez passer un moment de pur divertissement et rire aux éclats, *The Party* est pour vous.

Sorti sur les écrans aux Etats-Unis en avril 1968, c'est le seizième long-métrage de Blake Edwards. Le réalisateur a déjà signé avant cela quelques grands films : *Diamants sur canapé* avec Audrey Hepburn en 1961, *La Panthère Rose* en 1963 ou encore *Quand l'inspecteur s'emmêle* en 1964. Dans ces deux derniers, le rôle principal était endossé par Peter Sellers, acteur britannique de génie que l'on retrouve en haut de l'affiche de *The Party*. Sellers a fait ses classes dans les comédies anglaises des Studios Ealing au milieu des années 50 et a, un peu plus tard, tourné à deux reprises avec Stanley Kubrick : *Lolita* et *Docteur Folamour*. Il incarne vraiment le génie comique venu tout droit du cinéma burlesque des origines.

The Party est un film sur le cinéma, une vision caustique d'Hollywood : un acteur indien, simple figurant sans envergure, est invité par erreur à une soirée donnée par le producteur d'un gros studio. La suite n'est que quiproquos, situations absurdes et gags visuels. Blake Edwards ayant laissé beaucoup de latitude à Peter Sellers, ce dernier nous offre de grands moments d'improvisation au milieu d'un décor totalement sixties. On pense évidemment à la folie douce de Jacques Tati... 🍷

Disponible à la médiathèque, Espace Musique et Cinéma, Section Vidéo (F EDW)

Pour en savoir plus

Médiathèque d'Amilly - 56, rue des Droits de l'Homme - Tél. 02 38 90 09 55.
Courriel : mediatheque.amilly@agorame.fr

Ouverture au public : le mardi de 14h00 à 18h00, le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le vendredi de 14h00 à 19h30 et le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

ÉTAT-CIVIL

Naissances :

Eléana Saccoccio Manuel, Liam Roussel Lopes, Julia Presle, Iza Voica, Nayanka-Belle Assi, Noham Bofunga, Jean Robba, Ilyana Azzedine, Céleste Bronner, Manel Hanine, Julia Lefort, Matthieu Pinsson, Isadora Bourseau, Gabriel Melesi Domer, Sofia El Yani, Malone Devoucoux, Daryl Godard, Lenny Chapuis, Sacha André, Mathis André, Madjid Nzeyimana, Eloïse Bézille Delaveau, Faustin Monchieri, Mya Roy, Chloé Sobieski, Lina Wurm, Juliano Loureiro Brault, Rayan Rabbouh.

Mariages :

Adrien Ozier-Lafontaine
et Magaly Rat

Décès :

André Moreau, Max Besson, Michel Nagorny, Gérard Begue, Juliette Boyer née Amaury, Antoine Villa, Andrée Darbier veuve Milan, Martial Boussard, Madeleine Poulain ép. Derieux, Micheline Minard veuve Dumalin, Maurice Floch, Juan Checa Perales, Raymonde Lepage veuve Moreau, Josette Bricon épouse Jacques, Catherine Longuet épouse Levy, Liliane Simon ép. Chouachi, Michel Ronceray, Lucienne Cornet, Simonne Cottet, Claude Labbé, Raymond Sire, Michel Patrigeon, France Chatagnier veuve Belfort, Alice Nigond veuve Chanier, Serge Thomas.

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine réunion :
mercredi 4 février à 20h00
Maison Saint-Loup.

Le compte rendu est
régulièrement affiché sur les
panneaux extérieurs face à la
mairie et consultable sur le site
de la Ville www.amilly.com

BIG SHOT

LES LANCEURS DE POIDS
FONT LEUR SHOW

31 JANVIER 2015

DOJO D'AMILLY

13H : Concours régional

17H : Concours national

18h: Concours Elite Hommes

20h: Concours Elite Femmes



Groupe en live



ENTREE GRATUITE